L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 4 JUILLET 1865. Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE ORLEANS
MARDI MATIN, 4 JUILLET.

☞ On trouvera à la deuxième page, les nouvelles que contenait notre édition d'hier soir ; les départs de navires et de bateaux, des ventes par le sheriff et les accoutreurs, ainsi que le nombre de nouvelles annonces qui n'ont pu trouver place à la 1ère page.

A NOS LECTEURS.

☞ Nos ateliers étant fermés aujourd'hui à l'occasion de l'anniversaire du 4 juillet, l'*Abeille* ne paraîtra ni ce soir ni demain matin.

FEUILLETON DE L'*ABEILLE*.

Nous commencerons dans notre prochain numéro la publication d'une charmante nouvelle sans nom d'auteur, intitulée le *Chateau de la Rochaubet*. Le sujet en est très simple, mais l'auteur y a mis un sentiment si vrai que l'intérêt y est toujours soutenu. C'est d'ailleurs une de ces œuvres dont l'on aime peut permettre la lecture à sa fille.

VENTES A L'ENCAN, DEMAIN.

Par le shériff — à 4 heures et demie, sur les bancs, rue de l'Indépendance, entre Morgan et Clouserie, les effets mobiliers d'une succession, ainsi que deux mulets, deux drays et harnais.

Par S. Guieault — à 11 heures, sur le chemin de Gentilly, près de la machine à desucrer, la vaisselle de M. Tujaque, consistant en 72 belles vaches laitières, des taureaux, chevaux, bœufs de tirs, mouchoirs, etc., à l'exactitude de l'établissement. Aussi, au table du marché Ste Marie, débitant 819 à 12 de fromage de Jersey.

Par E. M. Jacobs — No 30 Passage de la Bourse, un lot de meubles, de marchandises fraîches, et une assez bonne chronomètre.

☞ Ces annonces de ventes, ainsi que d'autres, par E. Roger & Co., R. Gutierres et J. N. Hamilton se trouvent à la seconde page.

LE 4 JUILLET.

De tous les anniversaires historiques, destinés à transmettre de génération en génération le souvenir des révolutions, il n'en est pas qui évoque de plus hautes pensées, de plus dominantes vérités politiques que celles qui se rattachent à l'anniversaire du 1 juillet 1776. La déclaration d'indépendance adoptée par le Congrès des anciennes colonies anglaises peut être considérée comme l'évangile du droit des peuples, comme l'affirmation du triomphe du droit sur la force brutale. C'est la planche de salut à laquelle devront se rattacher tous les amis dévoués de l'idée républicaine dans toutes les révolutions que les Etats-Unis pourront avoir à traverser.

Si les partis n'avaient pas perdu de vue les principes fondamentaux inscrits dans ce premier document par les pères de la république américaine, nous n'aurions pas eu à déplorer les calamités effroyables qui ont accumulé les ruines et les larmes sur ces contrées autrefois si paisibles et si prospères. Mais laissons à l'histoire, ce juge sévère, le soin de prononcer sur les égarements et les crimes des partis et jetons le voile de l'oubli sur ces plaies encore saignantes. Ne songeons aujourd'hui qu'à cette date mémorable qui rapproche dans une communauté d'idées, dans un culte politique commun à nous, les vainqueurs et les vaincus, les enfants de la vieille, aujourd'hui membres d'une seule et grande nation, dont l'origine est entourée d'une auréole de gloire et de liberté devant laquelle tous doivent s'incliner avec un profond respect et une pieuse admiration.

Si, cependant, nous nous interdisons de juger les événements de la dernière révolution, en lisant l'application des principes de la Déclaration d'Indépendance, qu'il nous soit permis d'exprimer pour l'avenir l'espoir que ces principes serviront de guide à la nation et que si le pouvoir, si une majorité temporaire ne se laissent des maximes gouvernementales qui ont servi de pierre d'assise à la Constitution des Etats Unis. Si vieilles que soient ces maximes elles seront éternellement respectables parce qu'elles seront éternellement vraies. Oubliées ou méconnues dans le tourbillon des orages révolutionnaires, elles brillent de nouveau comme le phare lumineux qui, après la tempête, indique aux naufragés la voie qu'ils doivent suivre pour arriver au port.

Au moment où les passions politiques commencent à s'apaiser, où le cri de la pacification générale étouffe la voix épuisée des agitateurs, où la conciliation est dans les cœurs, le désir du repos dans les esprits et les mots de paix et d'oubli dans toutes les bouches honnêtes, le 4 juillet fournit une occasion toute naturelle de cimenter de nouveau les liens qui rattachent les diverses sections du pays, en effaçant jusqu'aux dernières traces des discordes civiles. Si l'on veut qu'il n'y ait plus de haine d'une part, il faut qu'il ne reste aucun indice de ressentiment de l'autre. Oublis et amnistie, telle doit être la devise du jour, la grande parole qui doit résonner d'un bout de pays à l'autre jusqu'au chef du pouvoir exécutif.

M. Johnson peut, s'il le veut, en saisissant cette occasion d'user de son droit de grâce, se faire un grand nom dans l'histoire. Mais il ne faut pas que de mesquines ou d'injustes considérations le fassent s'arrêter aux demi-mesures. Une amnistie générale, sans exceptions, serait plus pour le rétablissement définitif de l'Union que les victoires des généraux qui n'ont vaincu rétabli que l'unité du territoire. La raison d'Etat est liée d'accord avec l'équité et l'humanité, et ce sont de meilleurs conseillers que le cri de la vengeance. Les voix qui nous arrivent de l'autre côté de l'Atlantique sont unanimes à recommander cette politique. Que M. Johnson se recueille et qu'il prête aussi l'oreille à la voix de l'avenir, et il y puisera une bonne inspiration. Le Président de la grande république américaine doit adopter une politique qui forme contraste avec celle que le Czar applique en Pologne. Tandis que l'autocrate russe rive les chaînes de ses sujets écrasés par le despotisme, multiplie les supplices, emplit les bagnes et ouvre les routes de bandes d'exilés condamnés à la mort lente de la Sibérie, un souverain qui peut voir le chef du peuple qui est parvenu à la plus haute par excellence, briser les chaînes du captif, ouvrir les portes des prisons et tendre la main aux vaincus en leur disant : " nous voyons de sonner une lutte gigantesque, dans laquelle chacun de nous croyait avoir le droit de son côté. Le sort des armes s'est prononcé contre vous. Oublions ce qui s'est passé pour nous souvenir seulement que nous avons été membres d'une même famille, et, comme gage de la sincérité de notre réunion, nous offrons de vous admettre dans l'Union avec les droits qui vous appartiennent comme nos frères et nos égaux."

Si le télégraphe transmettait aux différents points de pays des paroles analogues où la nouvelle d'une amnistie universelle, nous croyons que jamais la célébration du 4 juillet n'aurait été l'occasion de manifestations plus éclatantes. Mais si le Président ne devrait pas les vœux du pays, qu'au moins l'amnistie de la déclaration d'indépendance ne se passe pas sans que les populations expriment leurs souhaits et sans que chaque meeting adopte une résolution en faveur de l'amnistie, et que les souvenirs glorieux des fondateurs de l'Union soient invoqués pour amener une réconciliation universelle !

NOMINATIONS PAR LE GOUVERNEUR—On trouvera dans notre partie anglaise une liste de nominations faites par le gouverneur Wells.

Parmi ces nominations nous remarquons celle de l'ancien gouverneur de la Louisiane, A. B. Roman, comme directeur de la banque des Citoyens. Le gouverneur Roman est un bon directeur de la banque et son entrée dans la direction sera accueillie avec satisfaction par tous ceux qui sont intéressés à la prospérité de ce grand établissement financier. Les hautes capacités administratives de nouveau directeur, son expérience et l'honorabilité de son caractère en font un auxiliaire précieux pour le conseil des directeurs.

Nous voyons aussi avec plaisir dans la même liste le nom de M. Octave de Armas, nommé notaire à la Nouvelle Orléans.

AUX EDITEURS DES JOURNAUX DE CAMPAGNE—M. Francis Bouvain, du fameux établissement de la Plume de Bronze, offre de se charger de l'agence des journaux de la campagne. Nous signalons son annonce à l'attention des éditeurs de nos confrères de province.

LIBERTÉ UNIVERSELLE.

Le *Tribune*, de New York, dans un de ses derniers numéros disait :

Nous ne demandons que justice pour le nègre. Qu'on le laisse tranquille. Donnez lui la liberté de se marier et ne vous inquiétez pas de lui. Il ne lira à l'université, qu'il cherche du travail. Il n'aspire bientôt son niveau. Demandez-lui dès aujourd'hui comme vous le donnez aux Allemands et aux Irlandais, et aux Polonais dès votre vote. Il n'a pas besoin de protection, si ce n'est celle de la loi. Il n'a pas besoin de protection, si ce n'est celle de la loi. Il n'a pas besoin de protection, si ce n'est celle de la loi